



# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



Revue de presse

5 juillet 2016

Coup d'envoi ce jour de la session extraordinaire du Parlement. Les membres de la presse, la société civile, les citoyens réunis au sein du Mouvement pour la liberté d'expression, ainsi que le Groupement des Editeurs de Presse d'Information et du Multimédia de Madagascar, ne comptent pas pour autant fléchir devant la tentative de faire adopter le projet de loi portant Code de la communication. Pour la deuxième fois, la presse écrite locale est en deuil. Les quotidiens ont uniformisé leurs titres à la Une et décidé de mettre à nu les « mensonges de l'Etat » concernant ce projet de loi jugé liberticide.

## Assemblée nationale

### NOUVEAU CODE DE LA COMMUNICATION : LA PRESSE EN DEUIL

La session extraordinaire du Parlement débute ce jour. Durant douze jours, les députés et les sénateurs vont trancher sur quatre projets de loi, à savoir le projet de loi relative à la réconciliation nationale, le projet de loi portant création d'une Cour spéciale en matière de délinquance économique, financière et fiscale, le projet de loi complétant certaines dispositions de la loi organique sur les collectivités territoriales décentralisées, ainsi que le projet de Code de la Communication. En effet, malgré les contestations, l'Exécutif s'entête à faire voter coûte que coûte ce dernier projet de loi. Face à ce « forcing », les patrons de presse regroupés au sein du Groupement des Editeurs de Presse d'Informations et du Multimédia de Madagascar (GEPIMM), les journalistes et les membres de la société civile prévoient d'interpeller la Communauté internationale. Une descente auprès des membres du Corps diplomatique et consulaire résidant à Madagascar est prévue. Une demande d'audience officielle auprès du Bureau permanent de l'Assemblée nationale a également été déposée. Ce, afin que la version initiale du Code de la communication élaborée avec le PNUD et les autres partenaires techniques et financiers soit prise en considération lors du vote de cette loi à Tsimbazaza. Ce jour, les journalistes vont se converger au desk de la Radio Antsiva pour la reprise du mouvement « Radio miara-manonja ». (Midi Madagasikara, p.2)

- **Tia Tanindrazana** a rapporté la réunion tenue par les journalistes, hier, à l'immeuble Villa Pradon, à Antanimena. La suite des manifestations en vue du boycott de l'adoption du projet de Code de la communication a été au centre des discussions. A l'issue de la rencontre, le Mouvement pour la liberté d'expression a vu le jour. (p.2)
- L'Ambassadeur de l'Union européenne à Madagascar, Antonio Sanchez-Benedito Gaspar, a indiqué que le sujet a été abordé au cours du dialogue politique entre Madagascar et l'Union européenne. Le diplomate a tenu à souligner, cependant, que « l'Union européenne n'est pas là pour s'immiscer dans les affaires internes du pays ». (Midi Madagasikara, p.3)
- « Nous sommes des dirigeants aujourd'hui, mais pouvons être des opposants demain. Nous avons mis en place un Code qui peut durer », a argumenté le Premier ministre Solonandrasana Olivier Mahafaly, pour qui le plus important est la dépenalisation des délits de presse. Il a également rassuré que l'article 20 de la loi sur la cybercriminalité pouvait être modifié. (Midi Madagasikara, p.3 ; La Vérité, p.4)
- Honoré Tsabotokay, porte-parole de la Commission Communication au sein de

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



*l'Assemblée nationale, s'est dit ouvert à toutes discussions avec les journalistes en ce qui concerne le Code de la communication. Le parlementaire préconise la mise en place d'un comité ad hoc qui réunira les représentants du ministère de la Communication et des Relations avec les Institutions, les journalistes ainsi que les parlementaires. (Madagascar-Laza, p.2)*

- *« Le Premier ministre est à côté de la plaque. Visiblement il n'a rien compris aux revendications des acteurs du monde de la presse », a fortement critiqué **La Vérité**. Le quotidien rappelle, en effet, que les acteurs de la communication exigent aussi des amendements au projet de texte proposé par le gouvernement. (p.4)*
- ***La Gazette de la Grande île** pointe du doigt la tentative du régime de faire passer en force le Code de la Communication, exactement comme il a fait voter en catimini la Loi sur la Cybercriminalité. « Cette démarche prouve une panique au sommet de l'Etat. Cette précipitation dissimule mal la peur de nos dirigeants à propos des révélations relatives à de gros scandales à venir » analyse le quotidien (p.4)*
- ***L'Observateur** parle d'un « Code de la honte ». Le quotidien est d'avis à ce que les journalistes jouissent aussi d'une loi ou d'un principe, similaire à l'immunité parlementaire, pour la protection de leur métier d'informateur-communicateur-éducateur. (p.3)*

## Politique interne

### BILAN POSITIF DE LA TROISIEME PHASE DU RRI

*Le rapport du troisième cycle de l'Initiative pour les résultats rapides (IRR-3) a été présenté hier à Iavoloha. Le Secrétaire général de la Présidence, Roger Ralala en a brossé un bilan positif. « Sur les 177 projets, une cinquantaine ont été réalisés. Mais des efforts restent encore à entreprendre », a-t-il déclaré. Le Président de la République abonde également dans ce sens. Il a demandé davantage de rigueur aux membres du gouvernement dans la réalisation des projets structurants, tout en insistant sur la culture de résultats. Reconnaissant que certains ministères sont à la traîne, il a recommandé une meilleure coordination des actions gouvernementales pour plus d'efficacité. « Ce rapport IRR-3 vise à évaluer les actions accomplies et également à encourager tous les acteurs à faire plus et à répondre aux attentes du peuple malgache. Certains départements ministériels avancent plus vite que d'autres. Ceux qui sont à la traîne doivent donc fournir plus d'efforts pour suivre le rythme », a-t-il indiqué. En ce qui concerne la création d'emplois, ce dernier a noté que les différents ministères doivent favoriser les activités productives et les investissements. (Madagascar-Laza, p.2 ; Midi Madagasikara, p.10 ; Les Nouvelles, p.3 ; Madagascar-Matin, p.4 ; L'Observateur, p.3)*

### CENI : VERS LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE CONCERTATION

*Une réunion de préparation des élections de 2018 s'est tenue, hier, au siège de la Commission Electorale Nationale Indépendante, avec les représentants du corps diplomatique et les partenaires de l'organe électoral. « Le processus électoral de 2018 nécessite des préparatifs, et l'appui des différentes parties est important », a soutenu Hery Rakotomanana, président de la CENI. Il a ainsi été décidé qu'une plateforme de concertation multi-acteurs sera mise en place. A travers cette structure, la CENI pourra communiquer ses*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



activités et assurer la transparence, la redevabilité ainsi que l'impartialité dans l'organisation des prochaines élections. C'est également par le biais de cette plateforme que la Commission recueillera les conseils et les desideratas des différentes parties prenantes. « Cette première réunion a permis aux participants d'entamer des échanges et des discussions sur les points à mettre en œuvre. Cette rencontre marque une ouverture de collaboration entre la CENI et les parties prenantes. Quatre autres réunions seront organisées cette semaine », a précisé Hery Rakotomanana. (Madagascar-Laza, p.3 ; Les Nouvelles, p.3 ; L'Observateur, p.2)

## Economie et société

### CORRUPTION : DEUX MAGISTRATS REVOQUES

9 magistrats ont été convoqués devant le conseil de discipline du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) qui s'est réuni mercredi, jeudi et vendredi derniers, après saisine du ministre de la Justice. Deux magistrats sont révoqués, le premier pour actes de corruption et le second pour abandon de poste. Deux ont reçu un avertissement. Deux ont été relaxés au bénéfice du doute. Deux ont bénéficié d'une relaxe pure et simple. L'examen du dossier du 9<sup>e</sup> magistrat a été renvoyé pour complément d'informations et d'enquête. Outre ces neuf cas, cinq autres magistrats ont été réprimandés par le Conseil Supérieur de la Magistrature. La plupart des magistrats concernés ont été interpellés pour violation du Code d'éthique et de déontologie de la magistrature. Le CSM semble plus que jamais déterminé à rétablir la confiance des justiciables envers la Justice. L'entité vient récemment de prendre des mesures draconiennes visant à lutter contre la corruption. Parmi ces mesures figurent, entre autres, l'affectation de plus de 200 magistrats. (Midi Madagasikara, p.3 ; Madagascar-Laza, p.2 ; Les Nouvelles, p.3)

- **L'Express de Madagascar** a particulièrement été intrigué par le cas du juge révoqué, pour cause de « partialité ». D'après une source contactée par le quotidien, le magistrat serait un « récidiviste ». En outre, « une incompétence manifeste et violation des procédures » auraient également été retenues à son encontre. « Ce magistrat a outrepassé ses fonctions. Il a rendu un verdict arrogant d'une ordonnance d'interdiction de faire appel. Ce qui est non seulement contraire à la procédure ; mais aussi, en empêchant le recours, restreint les droits du justiciable », a indiqué la source avisée, qui a tenu à s'exprimer sous couvert de l'anonymat. (p.3)

### ATTENTAT A MAHAMASINA : LE SENATEUR LYLISON RENE DE ROLLAND RIPOSTE

Soupçonné d'être impliqué dans l'attentat qui a fait trois morts et 90 blessés durant la célébration de la fête nationale à Mahamasina, le sénateur Lylison René de Rolland est sorti de son silence. Dans une vidéo en ligne publiée, hier, l'élu riposte contre le président Hery Rajaonarimampianina, lequel avait pointé du doigt les politiciens issus de l'opposition lors de son interview sur Radio France Internationale. A son tour, le sénateur renvoie la balle aux tenants du régime. « Ce sont les dirigeants actuels qui ont fomenté cette tuerie afin de ternir l'image de l'opposition. Si les opposants ont organisé cet attentat, ils auraient visé directement les autorités qui étaient présentes à la tribune centrale », a-t-il expliqué. Et lui de rappeler les tenants du régime étaient déjà au courant de l'existence d'un projet d'attentat bien avant le 26 juin. « Dans son discours lors du banquet à Iavoloha, le président Hery

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



*Rajaonarimampianina a déjà condamné les actes de déstabilisation, c'est comme s'il était déjà au courant de quelque chose », a-t-il rappelé. Selon sa théorie, il est impossible que cette bombe ait été introduite par un civil, étant donné que les éléments des forces de l'ordre ont suivi les instructions à la lettre. « Elle a été introduite à Mahamasina, soit par un ou des éléments des forces de l'ordre complices du régime, soit par un ou des agents de la Présidence qui ont disposé d'un badge ou d'une autorisation spéciale pour circuler librement à l'intérieur du stade durant l'installation des matériels de sonorisation », soutient-il. Selon lui, les commanditaires de cet acte ne sont autres que les conseillers auprès de la Présidence de la République. Il se dit, par ailleurs, informé que « deux des éléments en uniformes militaires qui ont attaqué le local de la station audiovisuelle Viva à Fianarantsoa et impliqués dans l'attentat à la grenade devant le Sénat, ont participé à cet attentat à Mahamasina ».* (Midi Madagasikara, p.2 ; Les Nouvelles, p.2 ; Tia Tanindrazana, p.3)

## Relations internationales

### ECHOS DU DIALOGUE POLITIQUE MADAGASCAR – UNION EUROPEENNE

*Le Premier ministre Olivier Mahafaly Solonandrasana accompagné de quelques membres du gouvernement, a tenu une réunion de dialogue politique avec l'Union européenne, hier, à la Résidence de l'ambassadeur d'Allemagne, à Ambatoroka. Ce fut une occasion pour les deux parties de passer en revue les différents aspects de la coopération bilatérale et de discuter du développement du pays. L'ambassadeur de l'Union européenne, Antonio Sanchez-Benedito Gaspar a salué la stabilité macroéconomique, l'accord de principe avec le Fonds Monétaire International et l'avancée des préparatifs des différents Sommets. « Ce sont des signaux encourageants. Toutefois, beaucoup reste à faire. Des travaux doivent être réalisés pour continuer à asseoir la confiance et pour appuyer la reprise économique, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption », a-t-il souligné. Les questions sur l'insécurité, les infrastructures, l'énergie, la gestion des sociétés à participation étatique dont la Jirama, ainsi que sur les différents projets de lois, dont le projet de Code de la communication, ont été discutés lors de cette rencontre. (Madagascar-Laza, p.3 ; Madagascar-Matin, p.4 ; La Vérité, p.5) Focalisant son attention sur le communiqué conjoint sur cette réunion, L'Express de Madagascar ajoute que les élections ont également été au centre de la discussion. En effet, le gouvernement a profité de l'occasion pour annoncer la tenue des élections provinciales en 2017. (p.6)*

- *L'Ambassadeur de l'Union européenne a informé le gouvernement malgache que le BREXIT n'a pas de conséquence immédiate et que les engagements de l'Union européenne seront respectés. Des négociations devraient être ouvertes par le prochain Premier ministre britannique mais, pour l'instant, le Royaume-Uni reste un membre à part entière de l'UE, un membre engagé, y compris à Madagascar. (La Gazette de la Grande île, p. 8, L'Observateur, p. 2)*

## Format de couverture

*Le Groupement des Editeurs de Presse d'Information, Multimédia de Madagascar (GEPIMM) et les journalistes membres du Mouvement pour la liberté d'expression ont conjointement publié un communiqué de presse condamnant le « forcing du gouvernement*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



pour la tenue d'une session extraordinaire du Parlement, en vue de l'adoption précipitée du projet de Code de la communication médiatisée ». Ils insistent sur la nécessité d'ajourner l'examen de ce projet de loi, pour permettre aux parlementaires de prendre en compte les propositions d'amélioration et d'en discuter en toute sérénité avant son adoption, tout en réitérant que ce projet représente « un grand danger pour la liberté d'expression et celle de la presse à Madagascar ». Ils ont informé à l'occasion que la presse nationale privée, adhérant au mouvement, sera en deuil à partir de ce jour et jusqu'à l'aboutissement des négociations. (**L'Express de Madagascar, p.4 ; Midi Madagasikara, p.3 ; Madagascar Matin, p.4 ; La Vérité, p.4**)

Par ailleurs, les quotidiens ont également confronté l'avant-projet arrêté d'un commun accord à l'issue des ateliers organisés par le PNUD, avec le projet de loi actuellement à l'Assemblée nationale. Ainsi, les quotidiens ont dressé un tableau comparatif de la « version élaborée de manière consensuelle entre les journalistes, les partenaires techniques et financiers » avec celle « élaborée unilatéralement par le gouvernement à travers leurs pages centrales ». A titre d'exemple, l'article 27 de la version initiale stipule que « sous réserve du respect des règles d'éthique et de déontologie, la publication de la vie privée des personnages publics ne peut constituer une atteinte à la vie privée ». L'article 20 de la version finale indique pourtant que « le journaliste s'abstient de porter atteinte à la vie privée des personnes, même lorsque celles-ci assument des fonctions ou un rôle politique. Toutefois, lorsque l'intérêt public le justifie, le journaliste peut révéler des informations lorsque celles-ci compromettent la morale publique et/ou constituent une menace pour la santé publique ». (**L'Express de Madagascar, p.12 et 13 ; Midi Madagasikara, p.16 ; Les Nouvelles, p.14 et 15 ; Madagascar-Laza, p.8 et 9 ; Madagascar Matin, p.2 et 3 ; La Vérité, p.2 et 3**)

## Un peu d'humour



L'Express de Madagascar, p. 6

### Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: [tiaray.randriamalala@eces.eu](mailto:tiaray.randriamalala@eces.eu)

Mirana RAZAFINDRAZAKA: [mirana.razafindrazaka@eces.eu](mailto:mirana.razafindrazaka@eces.eu)

Site web: [www.incipals.eu](http://www.incipals.eu)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

